

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/11/2011
Réception par le Prefet : 14/11/2011
Publication : 16/11/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2011-11-3-6

Séance du mercredi 9 novembre 2011

ROUTES DÉPARTEMENTALES PROGRAMMES N A111 ET A132 AFFECTATION ET DÉSAFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise l'affectation et la désaffectation des montants par millésimes aux programmes n° A111 et A132 tels qu'indiqués au tableau ci-après et détaillés dans le rapport
- ❖ Autorise le Président à signer, avec les partenaires concernés, les conventions et les avenants portant sur le programme A132.

Programme	Millésime	Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
A111	2011	935 000 €	50 000 €	985 000 €
A132	2004	61 303 €	- 55 741 €	5 562 €
A132	2009	169 184 €	- 41 138 €	128 046 €
A132	2010	116 086 €	- 12 876 €	103 210 €

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté